# " LO VILATGE "

De Samba Al Pais

# DU VENDREDI 19 JUILLET AU DIMANCHE 21 JUILLET 2024. SAINT ANTONIN NOBLE VAL

# Demande de participation

À retourner à : Sab Loridan
CULTURES AL PAIS
745 chemin de la margue
bat C, apt 4
82000 Montauban

Ce dossier constitue une demande d'inscription, une commission de sélection constituée des membres de l'équipe d'organisation du festival se chargera de traiter les différents dossiers, seuls les dossiers complets seront validés. En ce qui concerne les candidatures non retenues, les dossiers seront retournés à l'exposant, accompagnés des pièces justificatives transmises.

(Merci de compléter ce document en lettres majuscules)

1 fiche exposant	
Raison sociale :	
Raison sociale :	
Nom et Prénom du responsable du Stand :	
Adresse:	
Code postal et ville : mobile :	
Téléphone : mobile :	E-mail :
Numero Sire i	
N° de TVA intracommunautaire :	
Renseignements pratiques :  Véhicule frigorifique : OUI NON  ✓ Si oui, nous donner impérativement les dimensions (lo	
N° d'immatriculation des véhicules utilitaires : N°	
Nombre de personnes déclarées sur le stand :  (Correspond au nombre de badges qui vous seront attribués Indiquer votre besoin en puissance électrique (souhaitée):  Adresse de facturation (si différente de l'adresse socia Raison sociale :  Adresse :  Code postal et ville :	ale)
Téléphone :	Fax :

2 Enseigne de stand et description :

#### 3 Réservation de stand :

#### FORMULES PROPOSÉES :

**Camion Boutique :** Location d'un espace. Branchement électrique et alimentation d'eau. <u>Terrasse limitée</u> à 4 tables de 4 personnes par stand. En cas de demande de puissance électrique supérieure un supplément sera demandé, (Nous consulter). <u>Nous ne fournissons pas de table ni de chaise</u>

Emplacement artisan : Location d'un espace de 3 ml ou 6 ml. Branchement électrique.

	Puissances électriques (maximum)	Prix TTC en € pour la durée du festival	Acompte à verser au 30 juin 2023
Camion boutique salé et sucré	6 KW mono	430	215
Camion boutique salé et/ou sucré + vente alcool (sauf bière)	6 KW mono	650	325
Camion boutique uniquement sucré	4 KW mono	320	160
Camion boutique uniquement salé	4 KW mono	320	160
Exposants 3 ml	1 KW mono	100	50
Exposants 6 ml	2 KW mono	200	100

4 Horaires d'ouverture du festival: 18h30 -2h les horaires d'ouverture des stands sont laissés libres à l'appréciation des exposants, la fermeture devra se faire avant 2 h , gardiennage assuré de 3h à 7 h du matin

<u>Au public</u>: Le 19 juillet de 18 h 30 à 2 h du matin, le 21 juillet 18

### 5 Renseignements pratiques :

Entrée: L'accès au site du festival est de 20 € le vendredi 20€ la soirée de samedi et 20 € le dimanche (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Parking: Un espace sera mis à votre disposition pour stationner

<u>Badges</u>: Des « badges exposants » vous seront remis lors de votre installation (Accès au parking et au site d'accueil.) Le nombre de badges donnant accès au festival sera délivré en fonction du nombre de personnes déclarées sur le stand <u>lors</u> <u>de l'inscription dans la limite de 2 badges pour les stands exposants et de 4 badges pour la restauration</u>

Boissons : Sauf pour ceux ayant le stand avec alcool la vente de toutes les boissons alcoolisées sur le site sera exclusivement réservée aux buvettes. Pas de vente de bière sur les stands et aucune bouteille de verre ne doivent être vendues sur le site.

<u>Sécurité</u>: Vous devrez obligatoirement vous munir d'extincteurs adaptés aux risques de l'activité et vérifier le stockage des bouteilles de gaz selon réglementation en vigueur.

<u>Logement</u>: il est conseillé de trouver des options campings ou camping car ( il y a une aire gratuite à proximité du site) car il n'est pas possible de dormir sur le site du festival

Pour toute information commerciale vous pouvez contacter :

- Sab responsable village exposants- 06-36-52-81-31
- exposantalpais@gmail.com

## 6 Conditions d'inscription :

Pour être valable, votre dossier de candidature devra être dûment rempli et signé, accompagné obligatoirement des pièces justificatives suivantes :

- Photocopie de l'extrait K BIS du registre du commerce et des sociétés, daté de moins de 3 mois.
- Photocopie de l'extrait d'inscription aux chambres des métiers.
- Photocopie de la carte d'identité du requérant.
- Carte professionnelle de commerçant non sédentaire.
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile relative à l'activité commerciale et couvrant la période du festival.
- Pour la restauration : Certificat d'agrément sanitaire. (Hygiène alimentaire)
- Licence boisson grande restauration (pour les stands concernés)
- LES DOSSIERS INCOMPLETS OU NON CONFORMES NE SERONT PAS RETENUS.
- DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 30 mai 2024

### 7 Conditions de paiement :

50 % du montant TTC devra être joint à votre dossier de candidature.

Pour pouvoir exposer, le solde devra être réglé le vendredi 19 juillet lors de l'installation

Les règlements seront à adresser à Cultures Al Pais : 24 rue du lycée 82000 Montauban

les chèques se font à l'ordre de Cultures Al Pais

En cas d'absence du requérant pour quelque motif que ce soit à la manifestation, les sommes versées au titre de la réservation ( resteront acquises à Cultures Al Pais sans recours pour le requérant y compris en cas de force majeure.

#### **OBLIGATIONS DE « CULTURES AL PAIS »**

devra veiller à :

- L'installation de la structure globale de façon à ce qu'elle réponde aux normes de sécurité en vigueur.
- La matérialisation au sol des emplacements réservés sans équipement (emplacements artisans) Pour le vendredi 19 juillet à 9 h
  - · L'installation et le bon fonctionnement des alimentations d'eau . Des branchements électriques. ( edf)
  - Attention : Pas de gardiennage de nuit le dimanche 21 juillet
  - La gestion et l'accompagnement des visites de contrôle sanitaire.

En aucun cas, Cultures Al Pais ne pourra être tenue pour responsable des vols et dégradations pouvant affecter les matériels, installations et fournitures des requérants.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les contestations qui pourraient surgir de l'interprétation ou de l'exécution des clauses du présent contrat. En cas de désaccord persistant, les tribunaux de Montauban seront seuls compétents.

8	Règlement,	Cachet,	Signature :		
L'exposant a pris connaissance du règlement du Festival ci-contre qui fait partie intégrante du contrat, il s'engage à s'y conformer sans réserve.					
À : _ Le : ˌ		_	Signature et cachet Nom du signataire :		

Nous vous conseillons de garder une photocopie de cette demande d'inscription et du règlement.

Pour être valable, votre demande d'emplacement doit être accompagnée d'un chèque d'acompte de 50% du montant total TTC à l'ordre de :

Cultures Al Pais